



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes

services DISI

CID excentrées



mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 4 avril 2019 – déclaration liminaire

Notre réunion intervient dans un contexte de mobilisation sociale dans l'ensemble de la société, dans la fonction publique et à la DGFIP en particulier, avec des mobilisations importantes et répétées sur la durée. On peut ainsi citer le moment fort du 14 mars, avec un taux de grévistes de 27 % au niveau national, mais de 37 % à la DISI et de plus de 47 % à l'ESI de Nantes. Votre interprétation de ces chiffres nous intéressera, ils révèlent pour la CGT un réel malaise au sein de la DGFIP, et plus particulièrement à la DISI Ouest.

Le CTL de ce matin évoquera les problématiques de sécurité des bâtiments face aux attaques terroristes, la création de la DISI Centre Ouest, et le tableau des emplois.

Sur la sécurité des bâtiments tout d'abord, les rappels fournis sont toujours utiles, mais reprennent des informations qui ont été déjà présentées en CTL.

La présentation de la modification du périmètre de la DISI, ou plus précisément de la création de la DISI Centre Ouest, constitue là aussi un rappel, alors la CGT fera aussi un rappel : elle reste opposée à l'élargissement de la DISI, éloignant encore plus les agent.e.s de leur direction. Cela se voit notamment en matière de représentation des personnels : parce que nos collègues n'ont pas pour vocation de passer leur temps sur la route ou dans le train, nous avons actuellement plus de la moitié des élu.e.s et représentant.e.s en CTL et CHS-CT qui viennent de Nantes. Demain, en admettant que la DGFIP consente à ce que des élections se tiennent dans la DISI nouvellement constituée, ce qui sera pour la CGT un minimum, il est peu probable que nos collègues d'Orléans ou des CID de la Région Centre Val de Loire se bousculent pour venir à Nantes.

La situation des effectifs appelle toujours le même commentaire : avec 40 emplois manquants sur 480 emplois, ce sont plus de 8 % des sièges qui restent vides à la DISI. Ces 8 % manquants, on l'a dit, c'est autant de surcharge de travail pour nos collègues. On ne peut pas se satisfaire de l'idée que ce sont uniquement des marges de manœuvre pour éviter d'avoir à déplacer de force des collègues lors des prochaines suppressions d'emplois, puisque les règles de gestion de personnels évoluent dans ce sens.

La répartition des sexes dans les services de la DiSI ne fait que confirmer ce qu'on savait : les grands chefs (d'IP à AGFIP) sont majoritairement des hommes, comme les

informaticien.ne.s et les agents techniques, et les dactylocodeuses des femmes.

Partant de ce constat, la question qu'on peut se poser est de savoir comment faire pour rééquilibrer la situation, en particulier pour les informaticien.ne.s où en effet on trouve trop peu de femmes. La sensibilisation dès la formation, mais aussi l'élargissement des recrutements peuvent y participer. Malheureusement, la professionnalisation de plus en plus accrue des concours, voire les recrutements au profil qui vont se généraliser avec la réforme du statut des fonctionnaires, risquent de ne pas améliorer la situation, et de limiter la diversité des cultures au sein de notre administration.

Pour terminer, la CGT rappelle qu'elle soutient les mobilisations en cours, au plan interprofessionnel comme à la DGFIP, avec notamment un temps fort le 9 mai.

Vos élus CGT : Jean-Christophe Orlandini-Teyssier, Mathieu Nivet, Yvic Kergroac'h